



PRIX DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION

Termes de référence
Date limite d'inscription:
7 octobre 2024

Règles du concours

Qui peut prendre part au concours?

- Les participants doivent être des membres en règle du Conseil canadien des piscines et spas (CCPS) à la date limite du concours. Les fabricants, les concepteurs, les détaillants et les entreprises de services qui procèdent à des installations en échange d'une rémunération sont admissibles.
- Un fabricant ou un distributeur peut soumettre une candidature au nom des membres du Conseil canadien des piscines et spas, mais la reconnaissance doit s'appliquer au fabricant / concessionnaire avec reconnaissance de la société participante.

Soumettre vos inscriptions en ligne

- Toutes les inscriptions doivent être soumises en ligne pour chaque projet de piscine, de spa, d'élément d'eau ou d'aire de jeux d'eau inscrit.
- Des frais d'inscription non remboursable doivent être payés au moment de s'inscrire en ligne.
- Une inscription soumise dans la mauvaise catégorie peut être disqualifiée.
- Au plus, 3 inscriptions par catégorie et par entreprise sont autorisées, sauf pour les catégories 3 à 22, permet au plus 5 inscriptions par entreprise.
- Avec chaque formulaire d'inscription, vous devrez téléverser deux images de haute qualité d'un maximum de 20 Mo chacune, prises sous des angles différents, à l'exception des catégories 1 et 44 à 48 pour lesquelles un maximum de cinq photos peut être soumis. Les photos devraient montrer l'évolution des travaux du même point de vue / angle. Un format horizontal est recommandé.
- Les participants doivent soumettre une description de 100 mots ou moins de chaque projet inscrit, sauf pour l'inscription dans les catégories 44 à 48, qui autorisent une limite de 500 mots. Ces descriptions sont comprises dans la phase d'évaluation et aideront les juges à mieux comprendre les travaux que votre projet a nécessité. Veuillez éviter d'inclure des noms de marque ou d'entreprise dans votre description.
- Les descriptions doivent porter idéalement sur les caractéristiques du projet qui lui permettent de se démarquer, par exemple: le caractère écologique, les mesures d'économie d'énergie, les méthodes de construction innovatrices, les touches uniques pour la finition, etc.

Règles d'admissibilité

- Toutes les installations doivent avoir été réalisées au cours de la période de quatre ans précédant la date limite du concours (Octobre 2020 à Octobre 2024).
- Une installation peut être inscrite de nouveau dans la même catégorie si elle n'a pas déjà remporté le prix Or, Argent ou Bronze.
- Une installation ayant déjà remporté le prix Or, Argent ou Bronze ne peut être inscrite de nouveau.
- Une installation ou un projet ne peut être inscrit dans plus d'une catégorie au cours de la même année.
- Personne, ni aucun animal de compagnie ou boisson alcoolisée ne doit apparaître sur la photo, sauf dans la catégorie 52, où l'on encourage la présence d'animaux dans la piscine. Aucun nom, adresse ou mention relative au droit d'auteur ne doit apparaître sur les photos. De plus, il est entendu et convenu, comme on le mentionne sur le formulaire d'autorisation de photo ci-joint, qu'on a obtenu TOUS les droits d'auteur appropriés avant de soumettre la photo.
- Les inscriptions doivent se dérouler dans le respect des codes et règlements de construction et d'installation conformément aux normes dans l'industrie et aux lois en vigueur en Amérique du Nord.
- Les inscriptions qui ne répondent pas aux règles d'admissibilité peuvent être éliminées du concours sans préavis ni remboursement des frais d'inscription.

(Veuillez noter que si l'UNE de vos photos ne répond pas aux exigences, vous serez disqualifié)

Évaluation

- Le comité de remise des prix mettra sur pied un comité de juges choisis par les concepteurs, les fabricants et les installateurs de piscines et de spas de partout au Canada.
- Les inscriptions doivent être soumises de manière anonyme aux juges.
- Des points au mérite variant de 1 à 10 seront accordés aux différents critères évalués, incluant:
 1. Le concept et la créativité
 2. La méthode de construction
 3. L'attrait général du point de vue esthétique
 4. La sécurité
 5. Le caractère convenable du terrain
 6. La qualité d'exécution
- De plus, les juges s'attardent sur les caractéristiques esthétiques de l'installation, incluant le pourtour et les autres équipements qui font clairement partie de l'environnement de chaque installation.
- Le résultat total le plus élevé déterminera l'ordre des vainqueurs.
- Les inscriptions qui ne répondent pas aux critères minimaux ne peuvent être prises en compte.
- Toutes les décisions en lien avec l'administration du concours des prix de design et de construction seront prises par le comité de remise des prix. Cela comprend la combinaison possible, l'élimination ou le remaniement des catégories en fonction du nombre d'inscriptions reçues dans chacune. Cela concerne également le nombre de prix accordés dans chaque catégorie.
- Les décisions du comité de remise des prix seront finales.

Reconnaissance des prix

- Les prix seront remis lors de la cérémonie de remise des prix de l'industrie, le 4 décembre 2024 à la Liberty Grand, Toronto, dans le cadre de la conférence et de l'expo canadiennes des piscines et spas de 2024.
- AUTRES PRIX PRÉSENTÉS: Comme ce fut le cas par le passé, des prix Or, Argent et Bronze seront décernés dans toutes les catégories. De plus, les projets dont une qualité ou une caractéristique est vraiment impressionnante pourraient se voir décerner un prix de distinction. Toutes les inscriptions seront affichées dans la salle des exposants tout au long de l'expo des piscines et spas.
- Les inscriptions lauréates peuvent être utilisées dans les programmes promotionnels du Conseil canadien des piscines et spas.

Publicité et avis de non-responsabilité

- Il est entendu que toutes les photos et les inscriptions soumises dans le cadre de ce concours peuvent être utilisées dans les publications imprimées et en ligne dans les bulletins et les revues de l'industrie, ainsi que dans le matériel publicitaire et promotionnel destiné aux consommateurs lorsque le Conseil canadien des piscines et spas juge approprié.
- Il est entendu que le Conseil canadien des piscines et spas ne fait aucune affirmation et n'offre aucune certification en ce qui concerne le concept, la validité ou la sécurité des inscriptions.

Frais d'inscription et échéance

- Le coût d'inscription est de 95\$ (plus les taxes en vigueur).
- Les inscriptions doivent être soumises en ligne avant le 7 octobre 2024 à 23h 59m.
- La première entrée est gratuite (seulement les membres des classes 5 et 12).

Concours des prix de design et de construction - Avantages aux membres

Nos membres considèrent systématiquement le Concours des prix de design et de construction comme étant un des principaux avantages à titre de membres du CCPS, et ce, pour les raisons suivantes:

- Toutes les inscriptions seront exposées à la conférence et l'expo canadiennes des piscines et spas 2024, ce qui vous permettra de bénéficier d'une exposition précieuse simplement en participant.
- Un prix remporté se traduit par une augmentation des ventes, alors que nous mettons vos réalisations en valeur dans la publicité, les promotions et les présentations consacrées aux ventes.
- Les inscriptions lauréates et les photographies soumises peuvent apparaître dans les publications du Conseil canadien des piscines et spas, ainsi que dans tous leurs produits associés et articles promotionnels, à la fois sur papier et en ligne.
- Toutes les inscriptions sont publiées en ligne dans la galerie de photos sur le site web du Conseil canadien des piscines et spas en compagnie du nom du constructeur.
- Les lauréats seront honorés lors de la cérémonie de remise des prix de l'industrie, le 4 décembre 2024, dans le cadre d'expo canadienne des piscines et spas de 2024 à Toronto.

Les éléments le plus visibles de notre industrie sont les piscines, les spas et les éléments d'eau que nos membres conçoivent, construisent et installent. Le travail soigné et l'attention aux détails de chaque installation reposent sur des années d'expérience en matière de développement et de maîtrise. Mériter un prix conception et construction témoigne de votre compétence à titre de constructeur et nous invite constamment à dépasser nos attentes personnelles et celles de notre clientèle.

Glossaire

- Piscine résidentielle: la piscine doit être située près d'une maison unifamiliale et autonome à l'intérieur d'un immeuble résidentiel unifamilial autonome.
- Piscine publique: piscine autre qu'une piscine résidentielle privée qui est ouverte au public en général, accessible exclusivement aux membres d'une organisation et à leurs invités, ou aux résidents d'un immeuble ou d'un complexe résidentiel à logements multiples. Cela comprend, par exemple: piscines municipales, les piscines d'un YMCA, d'un hôtel, d'un motel, d'un condominium ou d'un ensemble d'habitations, d'un centre de villégiature, d'un centre de conditionnement physique, etc.
- Piscine construite sur place: piscine de béton, en acier inoxydable soudé sur place ou présentant un autre type de fabrication personnalisée (comme des panneaux de verre acrylique). La piscine doit être entièrement construite sur place. Il ne doit pas s'agir d'une piscine qu'on a construite et transportée ensuite sur place afin de l'installer.
- Détails du rebord: piscine dont le rebord supérieur n'est pas de type standard, puisqu'il présente plutôt un concept de rebord transitoire qui mène à l'eau, par exemple: rebord évanescent, fente/grille de trop-plein sur le pourtour, rebord à lames de type Lautner, trop-plein sous forme de mur arrondi, trop-plein périphérique surélevé, etc.
- Spas de nage: piscines qui sont généralement de taille inférieure et qui sont munies d'un équipement permettant de nager à contre courant.
- Piscines avec courant: une piscine spéciale qui comprend un courant à l'intérieur de la piscine. Par exemple, rivière tranquille (Lazy River).
- Pataugeoires: piscines à circulation dont la profondeur est inférieure à 18 po (450 mm). Les piscines ne sont généralement pas munies d'un écumoire. Les piscines sont habituellement vidées toutes les semaines.
- Piscine semi-creusée: piscine fabriquée d'acier et de vinyle ou autre, alors qu'au moins 50 % des parois autour de celle-ci sont assemblées en surface ou sont exposées. La piscine peut présenter une forme inclinée et une extrémité profonde.
- Piscine hors terre: piscine préemballée qui est conçue et construite entièrement au-dessus du sol.
- Spa préfabriqué (portatif) et autonome: spas portatifs avec un cabinet tout autour, ainsi qu'un revêtement, alors que l'équipement est situé à l'intérieur du cadre du spa (généralement sous le revêtement du spa et derrière le cabinet).

CATÉGORIES D'INSCRIPTIONS

Il est important de les lire toutes attentivement avant de soumettre le formulaire. Les inscriptions qui n'ont pas été soumises dans la bonne catégorie seront rejetées.

Piscines résidentielles – Catégorie ouverte

Catégorie ouverte pour la cour qui représente le centre de loisirs et de divertissement familial idéal. Les seules exigences consistent à trouver une piscine dans la cour arrière, et que son installation doit être conforme à tous les codes. Tous les types de piscines sont admissibles, incluant hors terre et creusées. Les inscriptions seront évaluées en fonction de l'environnement en général, incluant les aires de jeux pour les enfants, les jardins, les gazebos, les patios, les cabanons et autres caractéristiques qui font partie de la cour arrière. Les photos peuvent montrer plus d'un angle de la cour et on encourage les participants à ajouter des descriptions écrites.

1. Meilleur centre de loisirs pour la famille – Piscines de toutes tailles et formes, aucune limite quant aux caractéristiques, à l'aménagement paysager.

Piscines résidentielles intérieures

Toute piscine résidentielle intérieure construite au cours des 4 dernières années.

2. Piscines intérieures – Piscines de toutes tailles faisant partie d'une structure permanente qu'on peut utiliser 12 mois par année.

Piscines résidentielles extérieures en béton seulement

Toute piscine résidentielle extérieure en béton construite au cours des 4 dernières années. Cela ne comprend pas les spas standards ou les spas à débordement qui sont reliés à la maison.

Piscine extérieure en béton – Piscine avec écumoire et rebord standard.

3. Piscine extérieure en béton – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.

4. Piscine extérieure en béton – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.

5. Piscine extérieure en béton – Superficie supérieure à 700 pi ca.

Piscine extérieure en béton – Avec détail sur le rebord (pas d'écumoire ou de rebord standard) (rebord évanescent, débordement tout autour, de type miroir, etc.)

6. Piscine extérieure en béton – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.

7. Piscine extérieure en béton – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.

8. Piscine extérieure en béton – Superficie supérieure à 700 pi ca.

Critères d'évaluation pour les catégories 3 à 8

Les juges baseront leur décision sur les critères suivants:

-Impression générale que suscite la piscine.

-Les jeux d'eau seront pris en compte dans les catégories ci-dessus, de sorte qu'ils devraient être en fonction au moment de prendre les photos.

-La description écrite sur le formulaire de participation sera prise en compte en ce qui a trait aux détails du rebord.

Piscines résidentielles extérieures avec toile de vinyle seulement

Toute piscine résidentielle extérieure munie d'une toile de vinyle construite au cours des 4 dernières années. Cela ne comprend pas les spas standards ou les spas à débordement qui sont reliés à la maison.

Piscine extérieure en vinyle – sans jeux d'eau retenus, comme des chutes d'eau, des jets sur le pourtour, des fontaines ou des éléments avec feu.

Aucun vinyle sur les bancs, les escaliers ou les chaises longues en acier

- 9. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.
- 10. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.
- 11. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie supérieure à 700 pi ca.

Aucun vinyle sur les bancs, les escaliers ou les chaises longues en acier

- 12. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.
- 13. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.
- 14. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie supérieure à 700 pi ca.

Piscine extérieure en vinyle – avec jeux d'eau retenus, comme des chutes d'eau, des jets sur le pourtour, des fontaines ou des éléments avec feu.

Aucun vinyle sur les bancs, les escaliers ou les chaises longues en acier

- 15. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.
- 16. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.
- 17. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie supérieure à 700 pi ca.

Aucun vinyle sur les bancs, les escaliers ou les chaises longues en acier

- 18. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.
- 19. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.
- 20. **Piscine extérieure en vinyle** – Superficie supérieure à 700 pi ca.

Piscines extérieures résidentielles creusées en fibre de verre seulement

Toute piscine résidentielle en fibre de verre installée au cours des 4 dernières années. Cela ne comprend pas les spas standards ou les spas à débordement qui sont reliés à la maison.

- 21. **Piscine extérieure en fibre de verre** – Piscines avec écumoir(s) et franc-bord standard
- 22. **Piscine extérieure en fibre de verre** – Avec détails sur les rebords (aucun écumoir ou franc-bord) (rebord évanescent, débordement tout autour, de type miroir, etc.)

Critères d'évaluation pour les catégories 21 et 22

Les juges baseront leur décision sur les critères suivants :

- Impression générale que suscite la piscine.
- Les jeux d'eau seront pris en compte dans les catégories ci-dessus, de sorte qu'ils devraient être en fonction au moment de prendre les photos.
- La description écrite devrait comprendre des conseils sur le système hydraulique du rebord à débordement.

Piscines hors terre résidentielles

Piscines conçues et construites pour une installation en surface, incluant les modèles portatifs et hors terre installés au cours des 4 dernières années.

Remarque: Le cadre est installé entièrement au-dessus du sol.

- 23. **Piscine hors terre** – Toutes les tailles et toutes les formes.

Piscines semi-creusées résidentielles

Piscines conçues et construites pour une installation en surface ou partiellement en surface, incluant les piscines semi-creusées et les piscines en kit (package pools) installées au cours des 4 dernières années.

Remarque: Le cadre est installé sur un terrain incliné, alors qu'une paroi est incrustée dans le sol et les autres sont exposées (la piscine doit être exposée sur au moins 45 %). Il est possible de creuser pour augmenter la profondeur de la piscine.

24. Piscine semi-creusée – Toutes les tailles et toutes les formes

Critères d'évaluation pour la catégorie 24

Les juges baseront leur décision sur les critères suivants

- La piscine doit être installée clairement sur le sol avec une plate-forme en bois ou en composite retenue à celle-ci.
- Nous ne tiendrons compte d'aucune piscine entourée d'une plate-forme en briques ou en béton sur plus de 55 % de sa circonférence.

Spas

Tout projet de spa seulement qu'on a réalisé au cours des 4 dernières années. Le spa ne peut être retenu de manière permanente à la piscine ou partager certaines des mêmes composantes ou même l'eau du système de recirculation, incluant le système à débordement.

25. Spa résidentiel préfabriqué (portatif), indépendant et autonome – Toutes les dimensions.

26. Spa résidentiel en fibre de verre et creusé (non indépendant) – Toutes les dimensions.

27. Spa résidentiel autonome fabriqué sur place – Toutes les dimensions.

28. Spa public (ville, municipalité, secteur régional, hôtel, motel, club, etc.) préfabriqué Spa – Toutes les dimensions.

29. Spa public (ville, municipalité, secteur régional, hôtel, motel, club, etc.) construit sur place – Superficie inférieure à 400 pi ca.

30. Spa public (ville, municipalité, secteur régional, hôtel, motel, club, etc.) construit sur place – Superficie supérieure à 400 pi ca.

Piscine résidentielle combinée à un spa

Toute piscine à laquelle le spa est retenu en permanence et qui partage certains des mêmes composantes ou même l'eau du système de recirculation, incluant le système à débordement, installées au cours des 4 dernières années.

(Veuillez inscrire les détails en ce qui concerne les composants mécaniques communs dans la section « Description » du formulaire de demande)

Piscine de béton combinée à un spa

31. Piscine en béton – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.

32. Piscine en béton – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.

33. Piscine en béton – Superficie supérieure à 700 pi ca.

Piscine de vinyle combinée à un spa – Toutes les dimensions

- 34. Piscine en vinyle** – Superficie pouvant atteindre 450 pi ca.
- 35. Piscine en vinyle** – Superficie située entre 451 et 700 pi ca.
- 36. Piscine en vinyle** – Superficie supérieure à 700 pi ca.
- 37. Piscine de fibre de verre combinée à un spa** – Toutes les dimensions
- 38. Autre type de piscine combinée à un spa** – Toutes les dimensions

Piscines publiques

Piscines construites pour un usage public, installées au cours des 4 dernières années.

- 39. Piscine publique – Piscine municipale (ville, municipalité, secteur régional) à l'intérieur ou à l'extérieur** – sans jeux d'eau ou rebords rattachés.
- 40. Piscine publique – Piscine municipale (ville, municipalité, secteur régional) à l'intérieur ou à l'extérieur** – avec jeux d'eau ou rebords rattachés.
- 41. Piscine publique – Piscine d'un hôtel, motel, club, condominium, appartement, complexe, etc. toutes tailles, à l'intérieur ou à l'extérieur** – sans jeux d'eau ou rebords rattachés.
- 42. Piscine publique – Piscine d'un hôtel, motel, club, condominium, appartement, complexe, etc. toutes tailles, à l'intérieur ou à l'extérieur** – avec jeux d'eau ou rebords rattachés.
- 43. Pataugeuse publique** - Piscine autonome comptant moins de 18 pouces (457 mm) d'eau. Peut être accompagnée de structures de jeu.

Rénovation, restauration et réfection d'une piscine résidentielle et/ou d'un spa

Tout genre de rénovation ou de réfection d'une piscine ou d'un spa existant. (Une partie substantielle de la structure originale doit être réutilisée.) Les inscriptions doivent comprendre des photos prises avant et après les rénovations, ainsi qu'une description écrite du projet. Projet réalisé au cours des 4 dernières années.

- 44. Rénovation/restauration/réfection** – Piscines et spas de béton de tous les genres et de toutes les dimensions.
- 45. Rénovation/restauration/réfection** – Piscines et spas de vinyle de tous les genres et de toutes les dimensions.
- 46. Rénovation/restauration/réfection** – Autres types de piscines et spas de tous les genres et de toutes les dimensions.

Rénovation, restauration et réfection d'une piscine commerciale et/ou d'un spa

Tout genre de rénovation ou de réfection d'une piscine ou d'un spa existant. (Une partie substantielle de la structure originale doit être réutilisée.) Les inscriptions doivent comprendre des photos prises avant et après les rénovations, ainsi qu'une description écrite du projet. Projet réalisé au cours des 4 dernières années.

- 47. Rénovation/restauration/réfection** – Piscines commerciales de tous les genres et de toutes les dimensions.
- 48. Rénovation/restauration/réfection** – Spas commerciales de tous les genres et de toutes les dimensions.

Critères d'évaluation pour les catégories 44 à 48

Les juges baseront leur décision sur les critères suivants :

- Les photos devraient montrer l'évolution des travaux du même point de vue/angle.
- Les inscriptions doivent comprendre des photos prises du même point de vue/angle avant et après la construction.
- Les inscriptions doivent également comprendre une description écrite soulignant les défis rencontrés et les solutions utilisées lors de la construction.

Réalisations sur les plans technique et environnemental, système mécanique et socle d'équipement

Projets résidentiels ou publics. Installés au cours des 4 dernières années.

49. Réalisation technique – Toutes les dimensions et toutes les installations. Les installations de piscines et de spas font appel à des connaissances techniques et à une expertise uniques et reposent sur un concept écologique. Les inscriptions doivent être accompagnées de photos prises pendant la construction et d'une description écrite des défis rencontrés et des solutions utilisées lors de la construction.

Spas de nage et piscines à courant

Spas de nage et piscines à courant de type résidentiel, commercial ou public. Installés au cours des 4 dernières années. L'effet du courant DOIT être visible sur les photos.

50. Spa de nage – Toutes les dimensions et toutes les installations.

51. Piscines à courant – Toutes les dimensions et toutes les installations.

Critères d'évaluation pour les catégories 50 et 51

Les juges baseront leur décision sur les critères suivants :

- Les images doivent montrer l'effet du courant dans l'eau.

Piscines pour utilisation spéciale

Piscines non traditionnelles qui sont construites afin de répondre à des besoins spécialisés et/ou uniques, installées au cours des 4 dernières années.

52. Piscines pour utilisation spéciale (pour les animaux) – Toutes les dimensions et toutes les installations. Pour des applications spécialisées, comme la thérapie aquatique pour chiens et les piscines pour chevaux.

Jeux d'eau / éléments avec feu (autonomes)

Les éléments résidentiels, publics ou commerciaux qui ne sont pas utilisés pour le bain, comme les fontaines, les bassins et les éléments avec feu qui ne font pas partie d'une piscine et qu'on utilise à des fins esthétiques. Les spas avec débordement ne sont pas compris dans ces classifications. Installés au cours des 4 dernières années.

53. Jeux d'eau/éléments avec feu autonomes publics ou pour plusieurs familles – Toutes les dimensions et installations autonomes.

54. Jeux d'eau/éléments avec feu autonomes résidentiels ou pour une seule famille – Toutes les dimensions et installations autonomes

Couvertures spécialisés

Toute piscine qui présente un couvercle spécialisé unique dont l'installation fait appel à certaines compétences techniques. Installés au cours des 4 dernières années.

55. Piscines avec couvertures automatiques – Toutes les dimensions et toutes les installations

(La photo doit montrer la couverture installée au moins à 25 % sur la piscine.)

Fontaine à jets d'eau (splash pad) (Qui ne contient pas d'eau stagnante)

Aires récréatives de jeux à jets d'eau qui ne contient pas d'eau stagnante.

56. Fontaine à jets d'eau (splash pad) – Toutes dimensions et installations. (Qui ne contient pas d'eau stagnante)